

FINANCE conseil

L'ENQUÊTE : NOUVEAUTÉS IMMOBILIER 2015

Dispositifs immobiliers : trois grands sujets qui changent en 2015

• **PRÊT À TAUX ZÉRO 2015.** Avec l'évolution des barèmes du PTZ et son élargissement à l'ancien (sous conditions de travaux et dans certaines communes) à compter du 1^{er} janvier 2015, le gouvernement entend augmenter le nombre de dossiers de 44 000 par an à 70 000.

• **DISPOSITIF PINEL.** La loi de finances pour 2015 a assoupli ce dispositif (ex Duflot) de soutien fiscal en faveur de l'investissement locatif intermédiaire. Principaux ajustements : un engagement de location qui peut être réduit à 6 ans, et allongé à 12 ans, ainsi que la possibilité de louer aux ascendants et descendants.

• **TVA À 5,5%.** A partir du 1^{er} janvier 2015, l'accession à la propriété pour les ménages les plus modestes dans les 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville sera facilitée grâce à un taux réduit de TVA de 5,5% sur les ventes et constructions de logements.



NOTRE BAROMETRE NATIONAL

TAUX CRÉDIT IMMOBILIERS (arrêté au 04/ 01/ 2015)

DURÉE	EVOLUTION	TAUX MOYENS BANQUES	MEILLEUR TAUX NÉGOCIÉS* FINANCE conseil
7 ans	↓	1,85%	1,15%
10 ans	↓	2,05%	1,40%
15 ans	↓	2,35%	1,80%
20 ans	↓	2,60%	2,00%
25 ans	↓	3,15%	2,30%
30 ans	↓	3,90%	3,05%

*Non contractuel - des indicateurs peuvent varier en fonction de la région
Mise à jour le 04/01/2015 - EVOLUTION : Taux comparés par rapport au 04/12/2014

édito



Yoann BOULDAY
Président - GROUPE FINANCE CONSEIL

En 2014, les taux d'intérêts des crédits immobiliers ont reculé de mois en mois... Et en 2015 ?

Certains professionnels du secteur pronostiquent une poursuite de ce mouvement, tandis que d'autres évoquent une stabilisation voire un léger redressement des taux. L'année devrait être encore propice à la renégociation, mais quelques sujets majeurs vont être modifiés ou évoluer, ce qui devrait changer le visage de l'emprunteur type.

Chers clients, chers partenaires, sachez que FINANCE CONSEIL sera plus que jamais à vos côtés en cette nouvelle année pour vous accompagner dans la conduite et la réussite de vos projets à titre privé ou professionnel.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite bonne lecture de ce premier numéro ainsi qu'une excellente année 2015 !



NEWS

L'ACTU DU GROUPE

2015 : FINANCE CONSEIL et ses principaux partenaires créent



Les adhésions seront ouvertes dès le 15 janvier 2015 : lancement prévu en juin

• QU'EST-CE QUE C'EST ?

- > C'est Une association loi 1901 créée par des cabinets d'expertise comptable et Finance Conseil.
- > C'est Un outil de financement de proximité pour les créateurs et repreneurs.
- > C'est Une plateforme de mise en relation entre des porteurs de projets et des investisseurs.
- > C'est donner du sens à son épargne en participant activement à la création du développement local de demain.

• A QUOI ÇA SERT COMMENT ÇA MARCHE ?

VOUS ETES INVESTISSEUR et vous souhaitez donner du sens à votre épargne, financer, à travers elle, la création ou le développement d'entreprises proches de vous localement ou professionnellement ? AIRE vous propose d'investir directement dans des projets que vous choisissez, que vous souhaitez soutenir et dans lesquels vous croyez, parce que vous croyez avant tout en l'homme qui les conduit.

VOUS ETES PORTEUR DE PROJET ? Vous souhaitez consolider votre plan de financement en lui apportant suffisamment de fonds propres pour le défendre auprès d'établissements prêteurs ? Grâce à l'association AIRE vous pouvez dès à présent déposer votre

dossier de candidature à appel de fonds pour que votre projet puisse bénéficier de l'appui d'investisseurs locaux.

Avocats, experts comptables et spécialistes de l'investissement professionnel en feront une étude approfondie afin de lui donner toutes ses chances auprès de vos futurs partenaires (investisseurs, établissements bancaires).

C'est une alternative novatrice et concrète au financement classique.

• NOS OBJECTIFS

Rassembler investisseurs et porteurs de projets au sein d'une communauté de chefs d'entreprises partageant les mêmes valeurs. Remettre l'Homme, ses valeurs, son énergie, au centre de la création de projet.

Adhérer à AIRE c'est donner du sens à votre épargne en participant activement au développement de l'économie réelle locale.

Pour tout renseignement : contactez-nous au 02.41.72.84.96

